

ACTIONS DE LA CAPEB

POUR DÉVELOPPER LA RESTAURATION
DU PATRIMOINE ET DU BÂTI ANCIEN

Le marché du bâti ancien évolue. Edifices culturels, monuments historiques, classés ou inscrits, constructions vernaculaires, moulins, fermes, agrandissements divers, ... constituent un champ d'intervention privilégié pour les artisans du Bâtiment. Tous les métiers sont concernés !

C'est pourquoi la CAPEB accompagne les artisans du Bâtiment pour les aider à répondre à ce Marché porteur et faire reconnaître leur savoir-faire :

CIP Patrimoine et Environnement

Certificat d'Identité Professionnelle opposable aux maîtres d'ouvrages privés et publics.

Formation Universitaire Patrimoine et Gestion Durable

Formation de haut-niveau pour les passionnés et experts de la rénovation du patrimoine et du bâti ancien.

Trophées du Patrimoine et de l'Environnement

La reconnaissance et la valorisation du savoir-faire des Artisans qui rénovent et entretiennent le patrimoine et le bâti ancien.

Partenariats avec les acteurs du Patrimoine

DRAC (Direction Régionale aux Affaires Culturelles), ABF (Architectes des Bâtiments de France), CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), Fondation du Patrimoine, Patrimoine Aurhalpin...

« Les actions du service Développement Durable sont cofinancées par le Fonds Européen de Développement Régional »



17^{ÈMES}

TROPHÉES DES ARTISANS

DU PATRIMOINE & DE L'ENVIRONNEMENT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ARTISANS : un trophée pour récompenser
votre savoir-faire... et le faire savoir !

**JURY
JUN 2019**

RENSEIGNEMENTS : 04 72 85 06 66
dev.durable@capeb-auvergnherhonealpes.fr

POURQUOI PARTICIPER

TROPHÉES DES ARTISANS

DU PATRIMOINE & DE L'ENVIRONNEMENT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PARCE QUE ...

Vous êtes passionné(e) par la rénovation et la restauration du bâti ancien.

PARCE QUE ...

Vous maîtrisez la matière et les matériaux que vous utilisez.

PARCE QUE ...

Votre savoir-faire, votre talent, votre valeur ajoutée méritent d'être connus et reconnus.

PARCE QUE ...

Vous réalisez au quotidien des ouvrages qui sont en fait extraordinaires.

LES TROPHÉES SONT FAITS POUR VOUS !

Pour donner envie et **montrer aux JEUNES votre passion** et votre métier

Pour **bénéficier d'une campagne de communication** et de retombées dans la **PRESSE PROFESSIONNELLE** (Articles dans le Journal du Bâtiment, le Moniteur Artisans, les sites de la CAPEB et les réseaux sociaux)

Pour **valoriser votre entreprise auprès des MAITRES d'OEUVRES** (Insertion dans l'Annuaire des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement; contacts avec les prescripteurs privés et publics, associations de protection du Patrimoine, ABF, CAUE, ...).

Pour **communiquer directement auprès de vos CLIENTS** (Logo Trophées sur votre papier à entête, flyers personnalisées au nom de votre entreprise...)

Pour **être mis à l'honneur et récompensé** d'une œuvre d'art (le « Zôme ») lors de la Cérémonie de remise des Trophées



UN TROPHÉE QUI A DU SENS LE ZOME

VÉRITABLE PROUESSE
TECHNIQUE EN TERMES
DE CONCEPTION ET DE
RÉALISATION, LE ZOME
EST UNE OEUVRE D'ART
EMBLÉMATIQUE DE...

«...l'innovation et
de l'équilibre
24 centimètres de
losanges pour
exprimer la symbiose de
l'homme et de
la nature,
en résonance avec
le monde vivant,
symbole de l'habitat dans
tous ses états.»



PARTICIPER, C'EST SIMPLE

TROPHÉES DES ARTISANS

DU PATRIMOINE & DE L'ENVIRONNEMENT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**ATTENTION !
DATE LIMITE
DE DÉPÔT
DES DOSSIERS**

1ER JUIN 2019



RENOYEZ VOS DOSSIERS

- PAR VOIE POSTALE :

Capeb Auvergne-Rhône-Alpes
59, rue de Saint-CYR – CP 404
69338 LYON CEDEX 09

- PAR MAIL :

dev.durable@capeb-auvergnerhonealpes.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE SUR PAPIER LIBRE, CONTENANT SIMPLEMENT :

1. UNE PRÉSENTATION DE VOTRE ENTREPRISE
Coordonnées, spécialités, historique...
2. DES PHOTOS D'UN OU DE PLUSIEURS CHANTIERS REPRÉSENTATIFS DE VOTRE SAVOIR-FAIRE
3. QUELQUES COMMENTAIRES TECHNIQUES sur votre intervention
4. TOUS LES DESCRIPTIFS DU CHANTIER :
Plans, détails, croquis, témoignages...

JUIN 2019

Les dossiers passent devant un jury professionnel composé de :

- la CAPEB,
- du Conseil régional,
- de la DRAC,
- de l'Ordre des Architectes,
- d'associations de protection du Patrimoine,
- du Journal du Bâtiment...

Vous participez à la Cérémonie de remise des Trophées organisée en septembre 2019 dans un lieu emblématique.